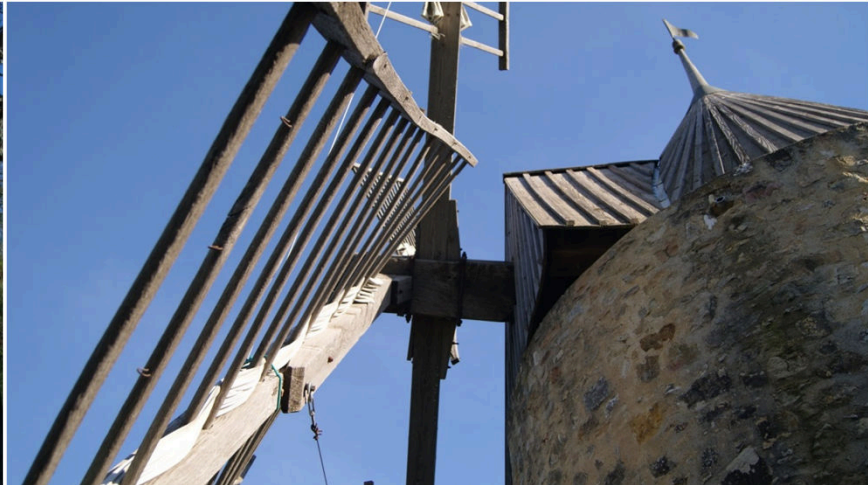


Réunion Conseil citoyen du 26 juin 2025



Conseil Citoyen consultatif

Ordre du jour



- Retour sur la réunion des quartiers (compte rendu envoyé)
- Point PLU
- Projet suspendu ou modifié
- Projets réalisés en 2024/2025
 - ✓ Jardins familiaux
 - ✓ City-Park
 - ✓ Rez-de-chaussée auberge
 - ✓ Déplacements doux Passadouire
- Projet 2025/2026
 - ✓ logements auberge
 - ✓ Cd148A
 - ✓ Défense contre l'incendie
 - ✓ Restauration et valorisation des croix champêtres
- Vos retours sur les demandes des habitants de votre secteur.
- Questions diverses

Conseil Citoyen consultatif

PLU



La révision du PLU est toujours en pause.

Dans l'attente du nouveau **Plan de Prévention des Risques Inondation** (PPRI) depuis plus d'un an, qui devrait nous parvenir prochainement et qui sera suivi d'une enquête publique lancée par la Préfecture, nous pourrions poursuivre la procédure de révision du PLU. Pour l'instant le classement du fossé qui part de Montières jusqu'au Trion en cours d'eau, et donc avec le risque « débordement », nous interdit l'urbanisation à proximité.

Nous avons alerté les services de la DDTM, afin de leur notifier notre désaccord. Nous avons reçu une réponse le 21 mai. Ci-dessous un extrait de leur réponse :

Le PPRI a vocation à déterminer les zones inondables pour une crue de référence, à déterminer, qui correspondra à minima à la crue centennale (qui a une chance sur 100 de se produire chaque année) ou à une crue historique si elle lui est supérieure. Les résultats de cette étude ne sont pas encore connus.

Enfin, concernant la responsabilité de l'entretien des cours d'eau non domaniaux, je vous informe que celle-ci incombe en premier lieu aux propriétaires riverains, que le cours d'eau soit cartographié dans le cadre d'un PPRI ou non.

Comme déjà dit, si ce fossé est classé en cours d'eau les différentes étapes de la révision du PLU devront être reprises. Toutes les parcelles de part et d'autre de ce « cours d'eau » ne seront plus constructibles, les objectifs de croissance préconisés par le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) ne pourront pas être atteints. Cette révision du PLU ne pourra pas aboutir sous cette mandature.

Projet suspendu



Tout d'abord quelques explications sur le projet école/agrandissement du réfectoire.

L'architecte avait estimé le projet de 28 m² à :

- Études et maîtrise d'œuvre 21 000 € TTC
- Coût des travaux 49 050 € HT et 58 860 € TTC.

Lors du premier appel d'offre l'architecte avait

recherché une entreprise qui réalise la totalité du projet. Cela n'a pas abouti. Elle a dû découper les travaux en différents lots et là le coût a fortement augmenté.

Étant donné la perspective de baisse des effectifs dans le Gard, nous avons suspendu ce projet et en novembre 2024 nous avons redirigé notre demande de fonds de concours à l'agglomération pour le projet du City-Park qui avait été validé.



Projet modifié



Projet des ateliers

Nous avons envisagé fin 2022 un espace mutualisé de services avec un pôle santé. Ce dernier avait été reporté sur le 1^{er} étage de l'auberge puis abandonné (voir projet 2025/2026).

Nous avons aussi abandonné le projet initial des ateliers présenté en juin 2022 d'extension des ateliers avec la création de salles pour les associations. Nous avons fait faire une étude des ateliers pour la charpente de la toiture afin de savoir les travaux à faire pour la pose de panneaux photovoltaïques. Mais cette étude étant arrivée après l'établissement du budget 2025 nous n'avons pas prévu ces travaux dans le budget 2025.

Pour 2025, étant donné que nous avons une agente technique, nous avons prévu 25 000 € de travaux pour la rénovation des vestiaires et des sanitaires actuels en créant un vestiaire et des sanitaires femme.

Les agents ont trié et rangé les ateliers pour que les travaux puissent être réalisés. Ces derniers sont en cours. Des entreprises locales ont été choisies : Surel, Pontier, Somec, Fidetec.

Projets réalisés en 2024/2025



Les jardins familiaux

Ils ont été attribués à 5 personnes le samedi 29 mars. Une personne a proposé sa candidature qui a été acceptée. Il reste à ce jour 4 parcelles à attribuer.

Nous avons réalisé un forage, acheté une pompe solaire, des coffres permettant aux jardiniers de ranger leurs outils, des cuves de récupérations d'eau.

Nous avons séparé les jardins par des palissades en bois.

L'agglomération nous a installé une aire de compostage collectif.

Coût des jardins à ce jour : 9 166,01 €

Subvention du Département 1 920 € qui porte sur un total de dépenses de 9 601 €.

Il manque encore quelques dépenses à faire comme des tuyaux d'arrosage. Nous aurons du FCTVA que sur le forage mis en investissement soit 401,08 €. 76 % d'autofinancement.



Projets réalisés en 2024/2025



Le City-Park

En 2024 un devis a été signé le 17 juillet à l'entreprise locale ACT Équipement de Saint-André-de-Roquepertuis qui a réalisé cet équipement sur l'espace provisoire créé en 2021. Les jeunes nous avaient alors sollicité afin de le rendre plus sécurisé ; en effet certains s'écorchaient sur le revêtement en clapissette. L'entreprise Anglezan est aussi intervenue pour **une** coût de 447,22 € TTC.

Coût de l'équipement Multisport par ACT Équipement : 43 000 € HT soit 51 600 € TTC

Donc le coût total est de **52 047,22 € TTC**.

Subventions :

Fonds de concours 2024	: 13 040 €
Dons de l'AS Vénéjan	: 5 987 €
FCTVA à recevoir en 2027	: 8 538 €
Total reçu	: 27 565 €



Nous attendons le montant de la Région dont la commission a lieu en juin, nous avons demandé 15 % du montant HT soit 6 450 € en 2024 mais le dossier a été pris pour 2025 et nous allons recevoir 4 500 € subvention soit un total de subventions de **32 065 €**.

Ce projet représente 38 % d'autofinancement,

La réception des travaux a eu lieu le 11 avril dernier.

Conseil Citoyen consultatif

Projets réalisés en 2024/2025



Rez-de-chaussée de l'auberge Lou Caléou

Les travaux se sont terminés mi-mai et le traiteur a pu s'y installer le 16 mai jour de l'inauguration.

Coût des travaux :	129 460,86 € TTC
Chambre froide :	12 070,00 € TTC
MO + STS :	7 933,00 € TTC
Total :	124 553,17 € HT soit 149 463,86 € TTC



Subventions

Detr 2024 (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) : 71 741 €

Nous avons demandé 62 000 € en 2023 pour la Detr qui a été repoussée par les services de la préfecture en 2024 et nous avons obtenu davantage.

Fonds de concours de l'agglomération du Gard Rhodanien : 12 990 €

FCTVA à recevoir en 2026 sur 18 953,86 € payés en 2024

et en 2027 sur 130 510 € payés en 2025 : 24 518 €

Total : 109 249 €

Soit 27 % d'autofinancement.

Il faut aussi intégrer les loyers annuels pour 10 800 € qui permettent, en partie, de rembourser les annuités ou l'intégralité des intérêts de l'emprunt contracté pour l'achat de l'auberge.

Réception du chantier le 30 avril 2025.

Conseil Citoyen consultatif



Projets réalisés en 2024/2025

Projet Déplacements doux Passadouïre

Le chemin du Rascas – Chemin de la Passadouïre est orienté Nord-Sud. Il permet en particulier de relier deux axes très importants pour la commune et les cheminements piétons que sont la RD148 – Route de Bagnols et la RD148A – Route de la gare. Ces deux axes relient en effet :

- L'entrée d'agglomération,
- Le centre du village,
- L'Espace Maurice Fost et l'aire de loisirs.

Nous avons acquis/régularisé un terrain Impasse du Rascas Nord qui passe derrière les ateliers pour assurer la continuité du cheminement.



Conseil Citoyen consultatif

Projets réalisés en 2024/2025



Coût des travaux : 104 846 € HT soit	125 815 € TTC
il était prévu un montant de 159 600 € TTC.	
Études : 7 654 € HT soit	9 184 € TTC
Total :	138 999 € TTC

Subventions notifiées ou reçues :	
Amendes de police 2023 :	24 280 €
Detr 2023 :	26 600 €
nous risquons de ne recevoir que 21 000 € (20 % du coût des travaux)	
Une partie du fonds de mobilité	39 900 €
(ce fond est aussi sur le CD148A pour la différence)	
FCTVA à recevoir en 2027 :	13 900 €
Total :	90 680 €

Soit 35 % d'autofinancement.



Projets 2025/2026



Étages de l'auberge

Nous avons sollicité deux bailleurs pour porter le projet :

- la SEMIGA (Société d'Économie Mixte Immobilière bailleur du Département s'il ne prendrait pas à sa charge ce projet pour les étages).
- Logis Cévenol.

Le premier ne voulant prendre aucun risque souhaitait prendre possession du bien pour 1 € symbolique, en partant sur des logements, plutôt que des cabinets médicaux.

Le second ne nous a pas donné de réponse.

Ces attentes de réponses ont pris près d'une année.

Le domaine médical comme vous l'avez constaté dans la presse est très compliqué, nous portons donc le projet sur la création de 5 logements, 3 T2 et 2 T4, projet qui n'est pas irréversible car l'architecte a réservé un espace pour un ascenseur en cas de besoin. (nous pourrions donc transformer un logement si nécessaire)

Projets 2025/2026



Le coût estimatif des travaux est de 489 000 € TTC et avec le ravalement de façade 513 000 € TTC.

La Maîtrise d'œuvre et les Études : 64 789 TTC.
Soit un total de dépenses de 577 789 TTC.

Dans le cadre de la Detr 2025 nous recevrons 20 % de subvention soit 90 000 €,

Un nouveau dispositif a été mis en place par la Région pour la création de logements Conventionnés et nous pourrions à minima obtenir 10 000 € par logement soit 50 000 € au total. La fourchette d'aide étant de 10 000 € à 40 000 € par logement.

Nous ne pouvons pas demander d'aide au Département car on ne peut cumuler deux contrats territoriaux. Nous en avons un pour le CD148A.

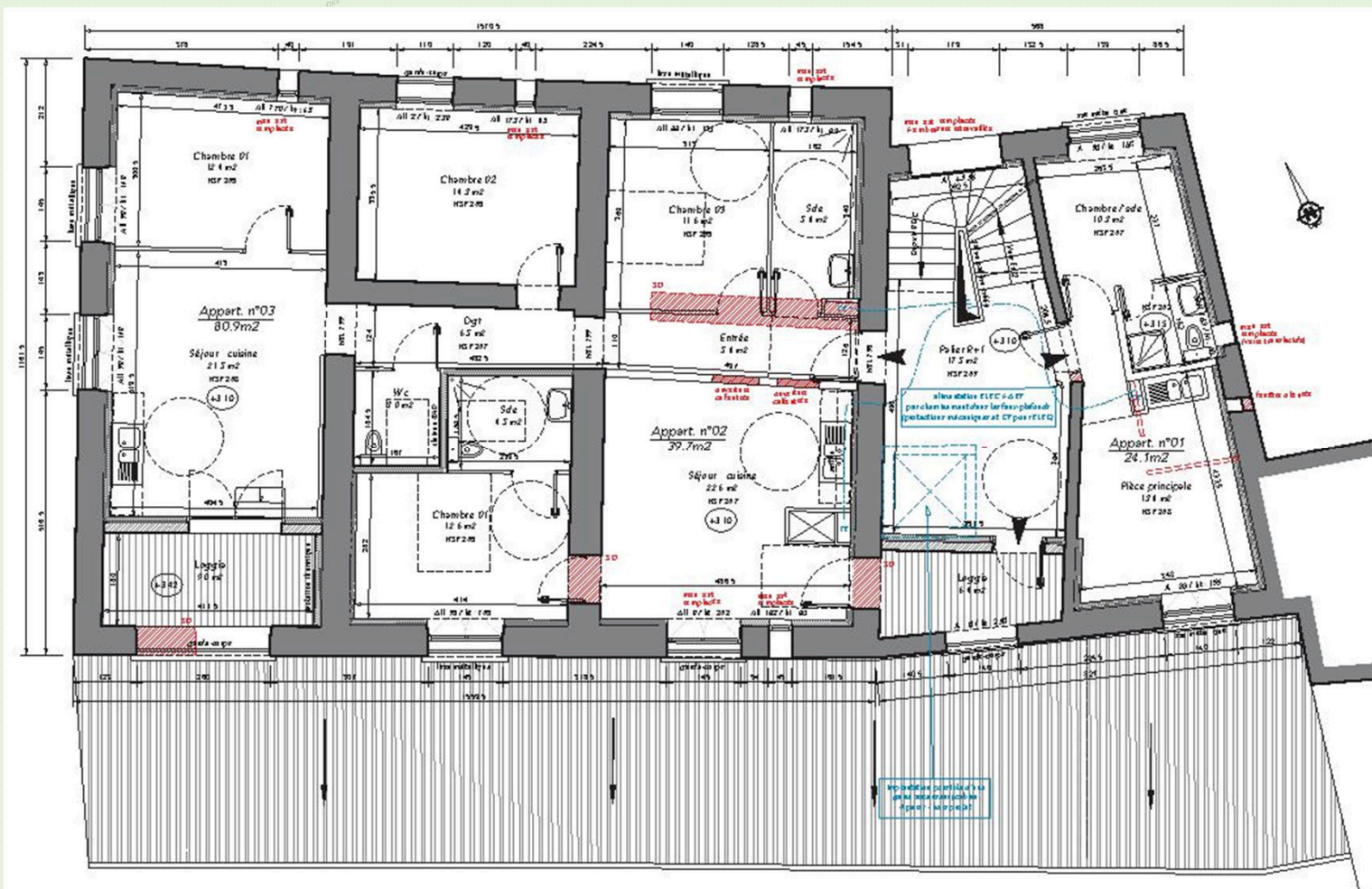


Conseil Citoyen consultatif



Projets 2025/2026

Esquisse du 1^{er} étage

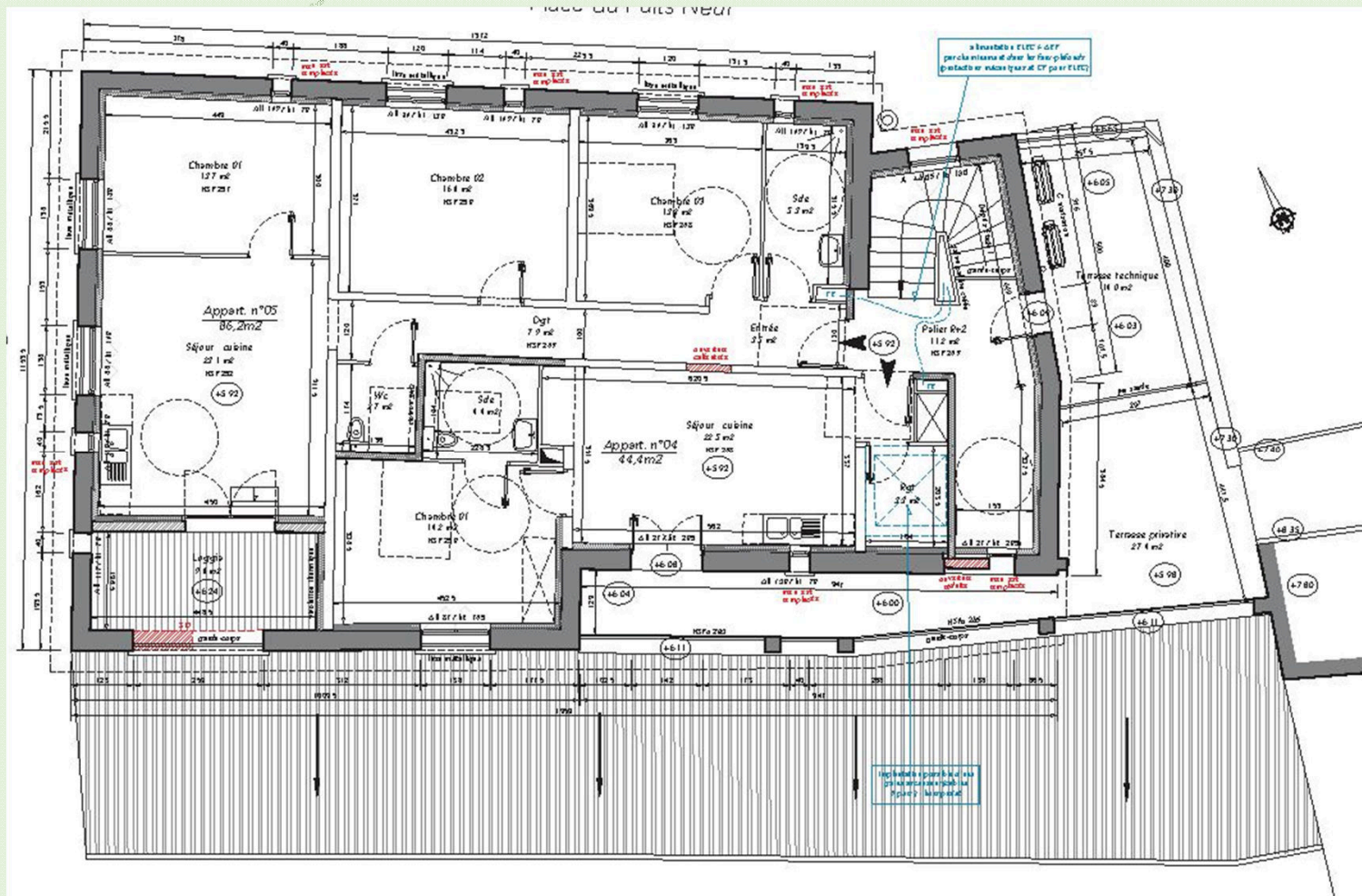


Conseil Citoyen consultatif



Projets 2025/2026

Esquisse du 2ème étage



Conseil Citoyen consultatif

Projets 2025/2026



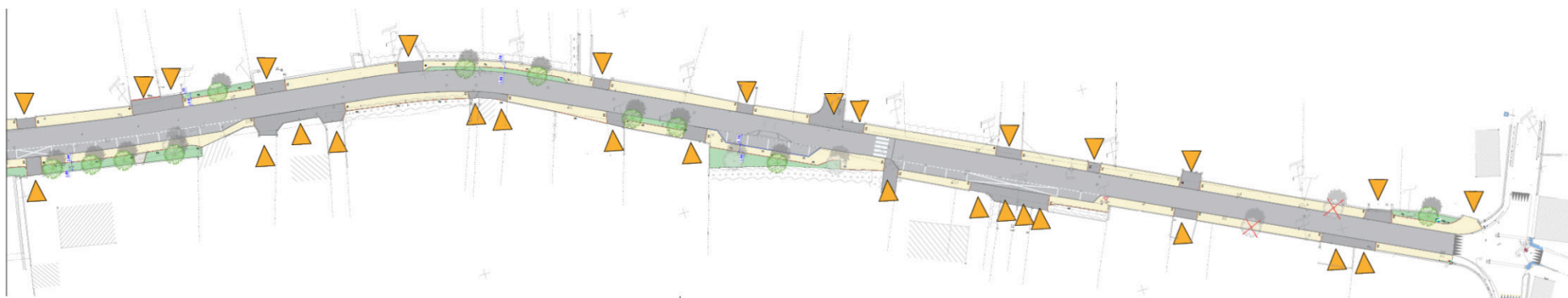
Voirie et déplacements doux CD148A

Les réseaux électriques sont enfouis, le réseau d'eau a été rénové, l'assainissement est en cours de réfection, la route de la gare peut enfin être refaite en co-maitrise avec le Département du Gard.

Le Département finance 100% la voirie, et une partie des trottoirs. C'est un projet qui dépasse le million d'euros pour 700 m de long, du carrefour de l'auberge jusqu'à l'espace Maurice Fost, il sera réalisé en deux tranches.

Le Fond mobilité de l'agglomération participe au financement.

Ce chantier qui devrait débuter à la rentrée aura pour finalité de boucler les cheminements doux, d'améliorer la gestion du pluvial, la sécurité sur cette partie.



Conseil Citoyen consultatif

Projets 2025/2026



Ce projet a été divisé en deux tranches afin d'obtenir sur chacune au maximum 250 000 € sinon nous aurions eu que ce montant sur la totalité des travaux.

La tranche 1 va du haut de la route de la gare jusqu'à l'impasse des Roseaux et la tranche 2 se poursuivra jusqu'à l'impasse des Roseaux.

Nous avons eu un appel d'offre pour la tranche 1 avec l'ouverture le lundi 12 mai. Deux entreprises ont répondu et le coût s'avère plus important que celui estimé par le bureau d'études. Une négociation a été lancée.

Coût estimé	: 492 500 €
Études + STS	: 73 110 €
Total	: 565 610 €

Subventions

Département	: 235 000 €
Fonds de mobilité	: 73 095 €
FCTVA	: 92 783 €
Total	: 400 878 €

Soit 29 % d'autofinancement.

Projets 2025/2026



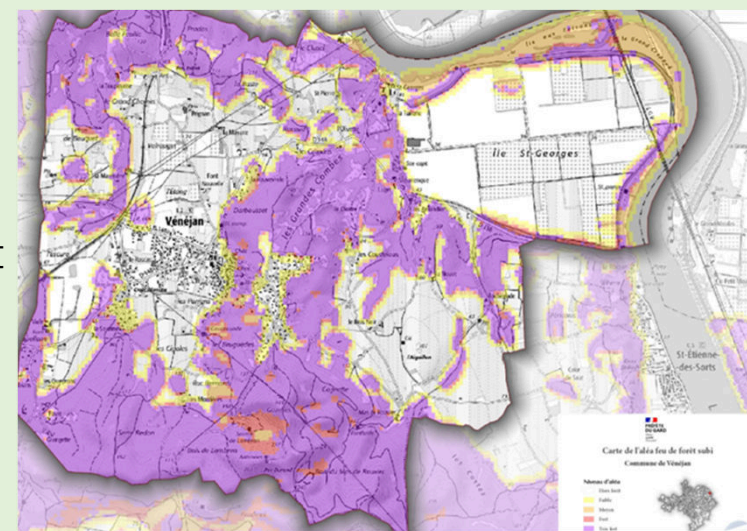
Défense incendie

En raison du changement climatique qui induit, entre autres, des périodes de sécheresse de plus en plus longues et intenses, le risque de feux de forêt est de plus en plus présent sur notre territoire. On peut en juger d'après la carte aléa feu de forêt du Porter A Connaissance (PAC), diffusée par la Préfecture ; en violet : les zones à risque très fort.

Une étude de défendabilité, d'un coût de 14 500 €, de nos zones urbanisées, vis-à-vis du risque feu de forêt, a été lancée en 2024 pour laquelle nous avons reçu une subvention Fond Vert de 3 000 €. et rendue par l'ONF (Office National des Forêts) en février 2025,

Nous avons prévu cette année deux dispositifs pour défendre les personnes et les biens des risques de feux de forêt :

- 3 PEI (Points d'Eau Incendie) : le plus tôt possible, afin qu'ils soient opérationnels dès l'été 2025,
- La piste DECI de bouclage (Défense Extérieure Contre l'Incendie).



Conseil Citoyen consultatif

Projets 2025/2026

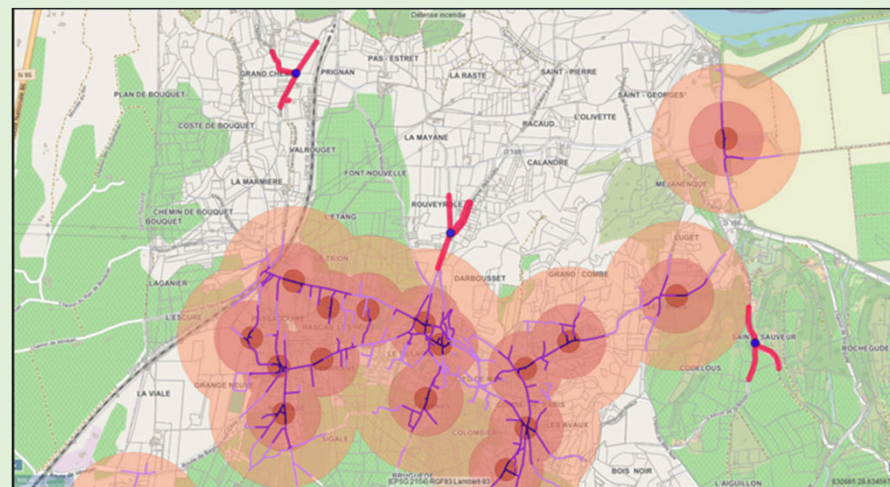


Les 3 PEI prévus sont susceptibles de débiter au moins 30 m³/heure et sont situés :

- Quartier Grand Chemin
- Quartier Rouveyrole /Darbousset
- Quartier Saint Sauveur (chemin de la Nouve)

Ils sont localisés en rouge sur le plan ci-contre.

Le coût des travaux est de 13 148,13 Euros HT, soit
15 777,76 Euros TTC. Nous avons déposé un dossier de
demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert.
Nous espérons obtenir 80 % de la dépense soit **10 518,50 €**.
Nous avons reçu la notification **le 30 juin dernier**.



Projets 2025/2026



La piste de bouclage DECI

Elle sera d'environ 300 mètres de longueur préconisée par l'ONF, est destinée à relier le chemin du Ravin de Darbousset au chemin du Luget en contournant les maisons de l'extrémité Nord-Est du Plateau. Elle est à réaliser comme une voie normalisée de type piste DFCI de seconde catégorie, à savoir :

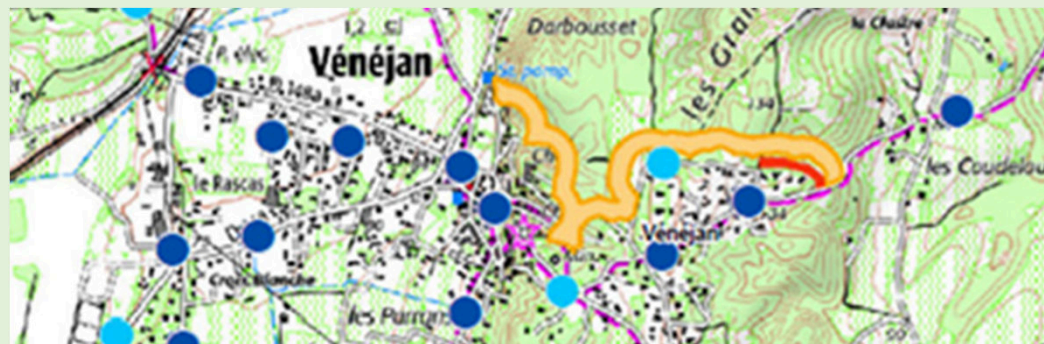
Une largeur de chaussée de 4 m, réservée aux services d'incendie, de secours et d'entretien

En terrain naturel

Gabarit de passage 4x4 m

Elle est représentée en rouge sur le plan ci-contre :

Le coût total des travaux est estimé et budgété à 9 660,42 € HT soit **11 592,50 Euros TTC**.



Nous avons déposé un dossier de demande de subvention dans le cadre du Fonds Vert.

Nous espérons obtenir 80 % de la dépense soit **7728,34 €**.

Lors du conseil municipal du 14 mai dernier nous avons délibéré pour autoriser la transmission à la Préfecture d'un dossier de demande de DIGU (Déclaration d'Intérêt Général et d'Urgence), pour obtenir de la Préfecture un arrêté afin de pouvoir réaliser les travaux.

Conseil Citoyen consultatif

Projets 2025/2026



Coût total avec l'étude de défendabilité : 41 870,26 € TTC

Subvention reçue	:	3 006,00 €
Subvention notifiée	:	10 518,00 €
Subvention espérée	:	7 728,34 €
FCTVA	:	6 868,40 €
Total	:	28 120,74 €

33 % d'autofinancement sur ces dépenses.

Projets 2025/2026



Aménagement à vocation touristique : restauration et valorisation de patrimoine vernaculaire que sont les croix champêtres.

Les croix sont vraiment dans un état déplorable et n'ont pas été restaurées depuis de nombreuses années. Celles du rond-point, du Portalet, de la Mayanne pourront aussi prétendre à un embellissement paysager. Celle de la Mayanne pourrait recevoir une table de pique-nique. Pour satisfaire l'aménagement paysager nous allons faire appel à un chantier d'insertion géré par la communauté d'agglomération.

Le Département alloue une subvention dans le cadre de l'Aménagement à vocation touristique : Restauration et valorisation du Patrimoine vernaculaire.

Nous avons rencontré le 16 avril dernier deux personnes du service Tourisme du Département qui nous ont accompagnés dans l'élaboration de ce dossier de demande de subvention.

Comme nous sommes une commune labellisée nous avons une bonification de 5 % du montant de la subvention. Si nous mettons en valeur une ou plusieurs croix dans un cadre paysager et si nous utilisons pour ce faire un chantier d'insertion nous pouvons obtenir une bonification de 30 % du montant.

Le coût de la restauration des six croix : 15 200 € HT.

Subvention espérée : 4 100 €

Soit 73 % d'autofinancement pour l'instant. Nous allons solliciter le Fonds Leader (fonds européen) qui permettrait d'avoir 80 % de subvention si notre dossier est accepté.

Retours des demandes des habitants



Voir le compte rendu

Conseil Citoyen consultatif



MERCI DE VOTRE ATTENTION